

Admission

Les demandes d'admission se font par l'intermédiaire du **dossier de pré-admission** et nécessitent une **prescription médicale**.

L'aidant familial et l'aidé sont reçus par l'infirmière coordinatrice ou la cadre de santé et la psychologue. Une **visite des locaux et une présentation du fonctionnement** de l'accueil de jour sont effectuées. A l'issue de cet entretien, une **journée gratuite de découverte** est proposée à l'aidé avec l'aidant s'il le souhaite.

L'admission est définitive à la suite de la réalisation d'un **contrat d'admission** signé par le Directeur de l'EHPAD.

Les tarifs 2022

Prix de journée Hébergement : 26.73€

Ticket modérateur dépendance : 20.55 €

Prix de journée net à la charge de la personne : 47.28 €

Transport pris en charge financièrement dans un rayon de 20km depuis l'EHPAD

Contact

E.H.P.A.D « Pélisson-Fontanier »

Service « Accueil de jour »

12 Av du Limousin

23210 BENEVENT L'ABBAYE

Tél. : 05.55.62.60.35

Du lundi au vendredi de 9h 00 à 17h 00.

Fax : 05.55.62.67.17

Mail : accueil@ehpadbenevent.fr

Origine du projet

L'augmentation de l'espérance de vie et donc du vieillissement de la population a comme conséquence : l'accroissement du nombre de personnes âgées présentant des troubles cognitifs et des personnes âgées isolées et fragilisées. Le maintien au domicile de ces mêmes personnes est bien souvent primordial et est un réel désir.

Le maintien à domicile est possible grâce à l'action, l'accompagnement et le soutien au quotidien des aidants non professionnels. Cet accompagnement est souvent synonyme d'épuisement et impacte la santé des aidants.

Une des réponses possibles à ces problématiques de santé publique est la diversification des formes d'accompagnement du duo aidant-aidé : l'accueil de jour en est une illustration.

Avec le soutien

De l'Agence Régionale de Santé du Limousin

Du Conseil Départemental de la Creuse



EHPAD Pélisson Fontanier

ACCUEIL DE JOUR



**Dispositif d'accompagnement
du duo aidant-aidé**

**Personnes âgées isolées,
Alzheimer
et troubles apparentés**

ACCUEIL DE JOUR

Présentation

L'EHPAD « Pélisson-Fontanier » dispose de **4 places journalières** destinées :

- Aux personnes âgées en situation d'isolement ou de fragilité
- A toute personnes vivant à domicile et présentant des troubles cognitifs.

L'accompagnement se fait sur des petites unités de vie : le PASA (Pôle d'Activité et de Soins Adaptés) et l'unité sécurisante ; assuré par des professionnels diplômés et qualifiés :

- Aide-soignante spécialisée Assistante de Soins en Gériatrie
- Psychologue
- Ergothérapeute
- Infirmière coordinatrice ou cadre de santé.

Les horaires d'ouverture sont **9h00/17h00 du lundi au vendredi**.

Un **projet personnalisé** est proposé à la personne accueillie et à l'aidant, il définit notamment les activités proposées. Celles-ci peuvent être individuelles ou collectives :

- Activités fonctionnelles manuelles et physiques
- Activités cognitives et sensorielles
- Activités « domestiques » quotidiennes
- Activités de maintien du lien social

Formule Classique

→ Pour les personnes âgées du Canton de Bénévent-Grand Bourg

Personnes accueillies :

- ♦ Personnes âgées en situation d'isolement social et/ou de fragilité
- ♦ Personnes âgées ayant une maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés.

Objectif pour l'aidé :

- ♦ Maintien des acquis par la réalisation d'activités thérapeutiques.
- ♦ Apaisement des troubles liés à un syndrome démentiel.

Objectif pour l'aidant :

- ♦ Répit et soutien moral.
- ♦ Appréhension et démystification de l'EHPAD

Accueil :

Du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

Formule Innovante

→ Pour les personnes âgées du département de la Creuse ayant des troubles cognitifs avancés suite à l'arrêt de prise en charge dans un autre accueil de jour

Objectif pour l'aidant :

- ♦ Répit et soutien moral
- ♦ Aide à la gestion des troubles du comportement au domicile en travaillant des solutions thérapeutiques en EHPAD.

Objectif pour l'aidé :

- ♦ Diminution de la fréquence, l'intensité des troubles psycho-comportementaux et modification des conséquences sur l'entourage.
- ♦ Familiarisation avec l'EHPAD et la vie en collectivité

Accueil :

30 jours/an en continu ou discontinu en fonction des besoins identifiés.
Pas d'accueil le week-end.
Possibilité de coupler accueil de jour avec accueil de nuit.